



**[CAHIER DES CHARGES DU FORMAT DES FICHIERS DES  
EFFECTIFS A GENERER POUR LE CONSEIL REGIONAL]**

**Version du CAHIER DES CHARGES : 3.12 (14/02/2013)**

EJ / 01/10/2014 / © YMAG 2014  
Version du rédactionnel : i (01/10/2014)

# Sommaire

<b>Historique des versions</b>	<b>1</b>
<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Etape 1 : générez un fichier nommé newparam.dat</b>	<b>4</b>
Nommage du fichier .....	4
Contenu du fichier .....	4
<b>Etape 2 : générez un fichier nommé RNE.dat</b>	<b>5</b>
Nommage du fichier .....	5
Contenu du fichier .....	5
<b>Etape 3 : zippez et renommez les fichiers</b>	<b>11</b>
<b>Etape 4 : envoyez votre fichier à la région</b>	<b>11</b>

## Historique des versions

Version du dessin de fichier	Date de la version	Modifications
3.12	01/10/2014	<b>En Bleu</b> : précisions sur la date de fin de contrat à envoyer
3.12	11/02/2013	<b>En vert</b> dans le document : <b>mise en conformité de certains champs adresses Apprenant et Représentant Légal</b> avec le format international
3.11	07/02/2013	<b>Passage du champ n°97 (APP_IBAN_NUM) à 30 caractères</b> au lieu de 23 pour prise en compte des comptes bancaires non français.
3.1	30/10/2012	<b>Ajout des champs IBAN de l'apprenant</b> (champs N° 96,97,98,99) pour préparer l'évolution des RIB vers IBAN au 1er février 2014 pour les collectivités  Ajout du champ <b>Code Commune du lieu de naissance de l'apprenti</b> (champ N°100). Demandé par la Minéduc pour génération INE
3.05	08/12/2010	Correction de la liste de référence du champ n°15 (affiliation de l'entreprise) : ajout des codes L et F.
3.05	28/09/2010	Passage du champ n°1 (lieu_form) de 8 à 10 caractères maximum pour tenir compte de certains RNE site spéciaux.
3.04	21/09/2010	Ajout d'explications sur le devenir des données transmises (à la fin du présent document). Changement de l'exemple de rubrique paramétrée.
3.04	11/08/2010	Modification du nom du champ n°30 dans le fichier Rne.dat (INE de l'apprenant) pour des raisons de compatibilité avec le format du fichier des ruptures -> APP_INE devient INE_JEUNE
3.03	01/05/2010	Les modifications des versions 3.x sont destinées pour le moment uniquement aux CFA de la Région des Pays de la Loire.  Pour les autres Régions, le portail régional reste totalement compatible avec les fichiers v1 générés actuellement par votre logiciel de gestion administrative.
3.02	22/09/2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajout du champ "APP_DATENAissance" dans le fichier des effectifs</li> <li>• Ajout du champ "APP_DATE_DEB_CONTRAT" dans le fichier des effectifs</li> <li>• Ajout du champ "APP_DATE_FIN_CONTRAT" dans le fichier des effectifs</li> <li>• Ajout du champ "APP_NUM_CONTRAT" dans le fichier des effectifs</li> <li>• Passage de la longueur des codes rubriques (RUBx) à 15 car.</li> </ul>
3.01	19/08/2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajout du champ "APP_NBKM" dans le fichier des effectifs</li> </ul>
3.0	13/08/2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajout de nouveaux champs "en dur" pour répondre aux besoins des Régions</li> </ul>

- Ajout de champs dynamiques, paramétrables par les Région, pour leur permettre de collecter des données supplémentaires sur les Apprenants

1.00

2001

## Introduction

**Ce document décrit le format et le contenu des fichiers à générer pour le transfert des effectifs des CFA au Conseil Régional.**

Pour générer ces fichiers, plusieurs cas possibles :

- **Si dans votre CFA vous utilisez un progiciel de gestion administrative** pour le suivi de vos jeunes, rapprochez-vous de votre éditeur pour en vérifier la compatibilité avec ce cahier des charges. **Tous les logiciels de gestion administrative produits par YMAG (Win CFA Administratif / Light, YParéo) sont compatibles** et savent générer automatiquement ces fichiers d'effectifs. C'est aussi le cas pour la plupart des progiciels du marché.
- **Si votre logiciel de gestion administrative de CFA n'est pas compatible**, nous vous **déconseillons** de créer ces fichiers "à la main", avant chaque envoi au Conseil Régional car **c'est une opération très délicate** qui fera perdre beaucoup de temps à toutes les parties : vous-même, la région, YMAG. Nous vous conseillons plutôt dans ce cas de prendre contact avec l'éditeur du logiciel pour envisager le développement d'une interface de génération des fichiers.
- **Si vous n'utilisez pas de logiciel de gestion administrative de CFA :**
  - Vous pourrez saisir les fiches des apprenants inscrits au CFA sur le portail Net CFA mis à disposition par la Région,
  - Ou, vous pouvez acquérir un logiciel du marché compatible,
  - Dans tous les cas, nous vous **déconseillons** de créer ces fichiers "à la main", avant chaque envoi au Conseil Régional car **c'est une opération très délicate** qui fera perdre beaucoup de temps à toutes les parties : vous-même, la région, YMAG.

## Etape 1 : générez un fichier nommé newparam.dat

### Nommage du fichier

La première étape consiste à créer un fichier texte/ASCII permettant d'identifier le CFA et le contenu du fichier des données. Ce fichier doit OBLIGATOIREMENT être nommé :

**newparam.dat**

### Contenu du fichier

Le fichier **newparam.dat** ne contient qu'un enregistrement dont la fin est marquée par un saut de ligne (CR+LF).

Les données sont séparées, dans l'enregistrement, par un | (« pipe »).

Les caractères accentués et autres signes doivent être évités.

#### Schéma du fichier :

Code du CHAMP	Format	Obligatoire ?	Remarques
DATEGEN	jj/mm/aaaa	O	Date de génération du fichier
CODEFICHIER	Texte (50)	O	Code du contenu du Fichier : Effectif
TYPEEXPEDITEUR	Texte(10)	O	Type d'expéditeur Pour les CFA/SA... : CFA
CODEEXPEDITEUR	Texte(10)	O	Code de l'organisme émetteur Pour les CFA : RNE
LOGEMETTEUR	Texte (100)	O	Nom du logiciel émetteur
FORMATFICHIER	Texte(50)	O	Format du fichier : TXT
NBLIGNES	Long	O	Nombre de lignes du fichier contenant les enregistrements relatifs aux apprenants ( <a href="#">voir 5h</a> ).
COLONNES	Texte(1000)	O	Nom des entête des colonnes du fichier contenant les enregistrements relatifs aux apprenants ( <a href="#">voir 5h</a> ), séparés par des virgules.
SEPARATEUR	Texte(10)	O	Indiquez le type de séparateur utilisé dans le fichier contenant les enregistrements relatifs aux apprenants ( <a href="#">voir 5h</a> ). Le   (pipe) est fortement recommandé. Si c'est un pipe donc, l'écrire en entier : « PIPE »
NOMDATA	Texte(255)	O	Nom du fichier contenant les enregistrements relatifs aux apprenants, en général : RNE.dat ( <a href="#">voir 5h</a> ).
PARAMETRES	Texte(1000)	N	Laisser vide
REMARQUE	Texte(1000)	N	Texte de remarque de l'émetteur pour le destinataire. Peut être laissé vide.
VERSION	Texte(10)	O	Version du format des présents fichiers. Mettre obligatoirement : <b>1.0 si votre logiciel n'est pas compatible avec la présente v3.0 du dessin</b> <b>3.0 si votre logiciel est en mesure de générer le fichier au format précédent (v3) SANS les champs supplémentaires 3.1</b> <b>3.1 si votre logiciel est en mesure de générer le fichier au format v3 AVEC les champs supplémentaires IBAN et lieu de naissance de l'apprenant</b>

**Exemple de contenu d'un fichier newparam.dat**

```
31/12/2006|Effectif|CFA|0450000X|WIN CFA ADMINISTRATIF|TXT|116|lieu_form,statut,examen,an_form,
dur_ensgt,deptel,bassinel,age,nationalite,zone_km,qualite,origine_cfa,origine_1,sexe,org_contrat,
deptemp,bassinemp,code_naf,nb_sal,rub1,ISSU_ML;|0890000X.dat|||3.1|
```

**Etape 2 : générez un fichier nommé RNE.dat****Nommage du fichier**

La deuxième étape consiste à créer un fichier texte/ASCII contenant les enregistrements relatifs aux apprenants. Il est fortement recommandé de nommer ce fichier :

**RNE.dat**

où **RNE** représente le numéro de RNE (UAI) de votre établissement. Si vous ne connaissez pas votre numéro de RNE, merci de prendre contact avec le Conseil Régional.

**Contenu du fichier**

Le fichier **RNE.dat** doit contenir le détail des *jeunes inscrits au CFA*. On attend un enregistrement (une ligne) par jeune.

**Schéma du fichier :**

N°	Champ (colonne)	Description	Se rapporte à	Longueur max	Remarques
	<b>BLOC1</b>	<b>Champs devant TOUJOURS être présents dans le fichier des effectifs demandés par la Région</b>			<i>Les champs ci-dessous sont toujours exigés par la Région. C'est à dire que le fichier des effectifs que vous retournerez à la Région doit toujours comporter ces champs sous peine de provoquer un rejet de l'intégralité du fichier par le portail Régional.</i>
1	lieu_form	Lieu de formation	Site de formation de l'apprenant	10	Code du lieu de formation.  Cette zone correspond soit à un numéro d'identification comme le RNE du CFA, soit à un code défini par le conseil régional. Cependant, il est important de noter que les caractères 2 et 3 de ce code doivent correspondre au département du lieu de formation. Cette zone n'est pas nécessaire si la totalité des jeunes transférés ont pour lieu de formation le CFA identifié par le code CODE_CFA; Ex - 0856789Z.
2	statut	Statut de la formation de l'apprenant	Formation de l'apprenant	6	La codification doit correspondre à la liste [STATUT] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>
3	examen	Examen préparé par l'apprenant	Formation de l'apprenant	10	Code diplôme de la nomenclature analytique. La codification doit correspondre à la liste [EXAMEN] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>
4	an_form	Situation de formation	Formation de l'apprenant	10	Situation de Formation. La codification doit correspondre à la liste [SITUATION] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>
5	dur_ensgt	Durée prévue pour le cycle de formation	Formation de l'apprenant	2	Durée définie en mois. Cette donnée devra être sans zéro non significatif.

6	deptel	Département d'habitation de l'apprenant	L'apprenant	2	Département d'habitation du jeune. <b>Mettre 99 si c'est en dehors de la France.</b>
7	bassinel	Bassin E/F de l'apprenant	L'apprenant	6	Bassin Emploi/Formation de l'apprenant. Le plus souvent, il s'agit du code INSEE de la commune.  La codification doit correspondre à la liste [COMMUNE] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>
8	age	Age de l'apprenant	L'apprenant	4	Ex : 18. Age de l'apprenant au 31 Décembre de l'année scolaire
9	nationalite	« Nationalité » de l'apprenant	L'apprenant	1	1=Française, 2=Communauté européenne, 3=Hors communauté européenne
10	zone_km	Zone kilométrique de l'apprenant	L'apprenant	1	Zone Kilométrique correspondant à la distance séparant le lieu d'habitation du lieu de formation (sauf en région des Pays de la Loire : distance CFA<->Employeur).  La codification doit correspondre à la liste [ZONE_KM] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>  (1 = 0 à 5 Kms 2 = 6 à 25 Kms 3 = 26 à 50 Kms 4 = 51 à 75 Kms 5 = 76 à 100 Kms 6 = +100Kms)  NOTE : si le champ <b>APP_NBKM</b> est renseigné, ce champ peut rester à vide (null).
11	qualite	Qualité de l'apprenant	L'apprenant	1	La codification doit correspondre à la liste [QUALITE] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>  (I=Interne, D=Demi-Pens, E=Externe, X=Interne/Externé)
12	origine_cfa	Situation de l'apprenant avant d'entrer au CFA	L'apprenant	6	La codification doit correspondre à la liste [ORIGINE] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>
13	origine_1	Situation l'année passée de l'apprenant	L'apprenant	6	La codification doit correspondre à la même liste définie précédemment.
14	sexe	Sexe de l'apprenant	L'apprenant	1	F=Féminin, M=Masculin
15	org_contrat	Origine du contrat (affiliation de l'entreprise)	Contrat	1	La codification doit correspondre à la liste [ORG_CONTRAT] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>  (M=Métiers, C=Commerce, A=Agriculture, T=Transports, S=Secteur Public, X=Autre, L=Profession libérale, F=Secteur Associatif)
16	deptemp	Département de siège de l'Entreprise	L'employeur	2	Département de siège de l'entreprise. <b>Mettre 99 si c'est en dehors de la France.</b>
17	bassinemp	Bassin E/F de l'Entreprise	L'employeur	6	Bassin Emploi/Formation de l'apprenant. Le plus souvent, il s'agit du code INSEE de la commune.  La codification doit correspondre à la liste [COMMUNE] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>
18	code_naf	Code NAF de l'entreprise	L'employeur	5	Code NAF de l'entreprise.  La codification doit correspondre à la liste [CODE_NAF] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>
19	nb_sal	Nombre de salariés dans l'entreprise	L'employeur	5	Nombre de salariés dans l'entreprise.
2x	rub1	Rubrique paramétrée 1	Variable	15	Zone optionnelle dont le contenu est laissé libre à la définition du conseil régional.



					La codification doit correspondre à la liste [RUB1] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>
2x	rub2	Rubrique paramétrée 2	Variable	15	Zone optionnelle dont le contenu est laissé libre à la définition du conseil régional.  La codification doit correspondre à la liste [RUB2] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>
2x	rubx Exemple : ISSU_ML	Rubriques paramétrées x et suivantes	Variable	15	Zone optionnelle dont le contenu est laissé libre à la définition du conseil régional.  La codification doit correspondre à la liste [RUBx] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>
<b>BLOC2</b> <b>Champs optionnels pouvant être demandés par la Région.</b> <i>Attention : pour la prise en compte de ces champs par le portail Régional, mettre VERSION = 3.0 ou 3.1 dans le fichier newparam.dat</i>					<i>Ces champs sont optionnels, c'est à dire que la Région pourra les activer ou les désactiver suivant les campagnes de collecte des effectifs. A ce titre, il est indispensable que le logiciel de gestion administrative des CFA puisse analyser les tables de la référence régionale v3 (fichier TableReg.yma v3) pour détecter les champs attendus et générer un fichier des effectifs en conséquence. Pour plus d'informations sur le téléchargement de la référence régionale (TableReg.yma), voir les notes au bas de ce tableau.</i>
30	INE_JEUNE	Numéro INE de l'Apprenant	L'apprenant	14	
31	APP_NUMBD	Identifiant unique de l'apprenant dans la base de donnée du logiciel de gestion administrative du CFA (numéro d'enregistrement)	L'apprenant	20	Ce numéro de base de données permettra dans certain cas de par faire le dédoublement des données collectées pour faire des statistiques sur le suivi de cursus.
32	APP_CIVILITE	Code Civilite de l'apprenant	L'apprenant	2	La codification doit correspondre à la liste [CIVILITE] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>
33	APP_NOM	Nom de famille de l'apprenant	L'apprenant	125	
34	APP_PRENOM	Prénom de l'apprenant	L'apprenant	125	
35	APP_DATENAISANCE	Date de naissance de l'apprenant	L'apprenant	jj/mm/aaaa	
36	APP_PCS	Profession et Catégorie professionnelle des parents de l'apprenant	L'apprenant	3	La codification doit correspondre à la liste [APP_PCS] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>
37	APP_EMAIL1	email1 de l'apprenant	L'apprenant	255	
38	APP_EMAIL2	email2 de l'apprenant	L'apprenant	255	
39	APP_TELPORTABLE	téléphone portable de l'apprenant	L'apprenant	20	
40	APP_TELFIXE	téléphone fixe de l'apprenant	L'apprenant	20	
41	APP_RUE1	adresse de l'apprenant (Rue1)	L'apprenant	100	Si l'apprenant n'a pas d'adresse (il est domicilié chez son représentant légal), répéter ici l'adresse du représentant légal
42	APP_RUE2	adresse de l'apprenant (Rue2)	L'apprenant	100	Même remarque que ci-dessus
43	APP_RUE3	adresse de l'apprenant (Rue3)	L'apprenant	100	Même remarque que ci-dessus
44	APP_CP	code postal du domicile l'apprenant	L'apprenant	20	Même remarque que ci-dessus
45	APP_VILLE	Ville du domicile de l'apprenant	L'apprenant	100	Même remarque que ci-dessus. Si c'est hors France (et uniquement dans ce cas), mettre le nom de la ville puis '-' (tiret) puis le nom du pays.

46	APP_NBKM	Nombre de kilomètres séparant le lieu d'habitation de l'apprenant du lieu de formation	L'apprenant	4	Nombre de kilomètres séparant le lieu d'habitation de l'apprenant du lieu de formation (sauf en région des Pays de la Loire : distance CFA->Employeur)
50	APP_RIB_NOMBANQUE	RIB apprenant : nom de la banque	RIB de l'apprenant	125	
51	APP_RIB_NOMBENEFICIAIRE	RIB apprenant : nom du bénéficiaire	RIB de l'apprenant	125	
52	APP_RIB_CODEBANQUE	RIB apprenant : code banque	RIB de l'apprenant	5	
53	APP_RIB_CODEGUICHET	RIB apprenant : code guichet	RIB de l'apprenant	5	
54	APP_RIB_NUMCOMPTE	RIB apprenant : numéro de compte	RIB de l'apprenant	11	
55	APP_RIB_CLERIB	RIB apprenant : clé RIB	RIB de l'apprenant	2	
60	RLEG_NUMBD	Identifiant unique du représentant légal de l'apprenant dans la base de donnée du logiciel de gestion administrative du CFA (numéro d'enregistrement)	Représentant légal apprenant	20	Uniquement si l'apprenant est tenu d'avoir un représentant légal (mineur...)
61	RLEG_CIVILITE	Code civilité du représentant légal	Représentant légal apprenant	2	Uniquement si l'apprenant est tenu d'avoir un représentant légal (mineur...)  La codification doit correspondre à la liste [CIVILITE] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>
62	RLEG_NOM	Nom de famille du représentant légal	Représentant légal apprenant	125	Uniquement si l'apprenant est tenu d'avoir un représentant légal (mineur...)
63	RLEG_PRENOM	Prénom du représentant légal	Représentant légal apprenant	125	Uniquement si l'apprenant est tenu d'avoir un représentant légal (mineur...)
64	RLEG_EMAIL1	Email1 du représentant légal	Représentant légal apprenant	255	Uniquement si l'apprenant est tenu d'avoir un représentant légal (mineur...)
65	RLEG_EMAIL2	Email2 du représentant légal	Représentant légal apprenant	255	Uniquement si l'apprenant est tenu d'avoir un représentant légal (mineur...)
66	RLEG_TELPORTABLE	Téléphone portable du représentant légal	Représentant légal apprenant	20	Uniquement si l'apprenant est tenu d'avoir un représentant légal (mineur...)
67	RLEG_TELFIXE	Téléphone fixe du représentant légal	Représentant légal apprenant	20	Uniquement si l'apprenant est tenu d'avoir un représentant légal (mineur...)
68	RLEG_RUE1	adresse du représentant légal (Rue1)	Représentant légal apprenant	100	Uniquement si l'apprenant est tenu d'avoir un représentant légal (mineur...)
69	RLEG_RUE2	adresse du représentant légal (Rue2)	Représentant légal apprenant	100	Uniquement si l'apprenant est tenu d'avoir un représentant légal (mineur...)
70	RLEG_RUE3	adresse du représentant légal (Rue3)	Représentant légal apprenant	100	Uniquement si l'apprenant est tenu d'avoir un représentant légal (mineur...)
71	RLEG_CP	Code postal du domicile du représentant légal	Représentant légal	20	Uniquement si l'apprenant est tenu d'avoir un représentant légal (mineur...)

			apprenant		
72	RLEG_VILLE	Ville du domicile du représentant légal	Représentant légal apprenant	100	Uniquement si l'apprenant est tenu d'avoir un représentant légal (mineur...). Si c'est hors France (et uniquement dans ce cas), mettre le nom de la ville puis "-" (tiret) puis le nom du pays.
80	EMP_SIRET	Numéro de siret de l'employeur	Employeur	15	
90	APP_ETABPREC_UAI	Numéro de UAI (RNE) de l'établissement précédent de l'apprenant	Apprenant	10	
91	APP_NBH_FORM	Nombre total d'heures de formation du cursus (toutes années confondues) suivi par l'apprenant (sans tenir compte de son assiduité).	Formation	7	nombre décimal; séparateur décimal : "," (virgule)
92	APP_DERNIERDIP	Type du dernier diplôme obtenu par l'apprenant avant son entrée dans le cursus actuel.	Apprenant	3	La codification doit correspondre à la liste [APP_DERNIERDIP] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>
93	FORM_NUMSECTION	Numéro de la section de formation sur la convention régionale du CFA	Formation	6	La codification doit correspondre à la liste [FORM_NUMSECTION] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>
94	APP_DATE_DEB_CONTRAT	Date de début du contrat d'apprentissage (si existence d'un contrat)	Contrat	jj/mm/aaaa	
95	APP_DATE_FIN_CONTRAT	Date de fin du contrat d'apprentissage (si existence d'un contrat)	Contrat	jj/mm/aaaa	<b>Cas particuliers :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si prorogation : on envoie la date de fin de la prorogation.</li> <li>• Si pas de prorogation : on envoie la date de fin de contrat</li> <li>• Si résiliation de contrat : cette date de résiliation n'influe pas sur la date de fin qui est envoyée (voir les deux cas ci-dessus).</li> </ul>
96	APP_NUM_CONTRAT	Numéro du contrat d'apprentissage (si existence d'un contrat)	Contrat	30	
97	APP_IBAN_NUM	<b>Nouveau en version 3.1</b> Numéro IBAN de l'apprenant	IBAN de l'apprenant	30	
98	APP_IBAN_PAYS	<b>Nouveau en version 3.1</b> Code Pays IBAN de l'apprenant	IBAN de l'apprenant	4	
99	APP_IBAN_BIC	<b>Nouveau en version 3.1</b> Code BIC de l'apprenant	IBAN de l'apprenant	11	
100	APP_LIEU_NAISS	<b>Nouveau en version 3.1</b> Lieu de naissance de l'apprenant	L'apprenant	6	Code de la zone géographique de naissance de l'apprenant. Le plus souvent, il s'agit du code INSEE de la commune.  La codification doit correspondre à la liste [COMMUNE] définie par le conseil régional dans le fichier <b>TableReg.yma</b>

**Attention :**

- Chaque fin d'enregistrement (ligne) doit être marqué par le séparateur (par exemple | "pipe", fortement recommandé) et par un retour chariot.

- Toutes les données citées sont obligatoires, à l'exclusion des zones entreprise du jeune (dans le cas où le jeune n'a pas d'entreprise). Si le jeune a un contrat avec une entreprise, toutes les données entreprise sont obligatoires.
- Certaines des informations demandées sont basées sur une liste de codes définis par la Région et contenus dans le fichier **TableReg.yma**. Ce fichier **TableReg.yma** est téléchargeable sur le portail Net CFA mis à disposition des CFA.

- Pour **les consignes de téléchargement** du fichier TableReg.yma, voir le site internet :

[http://www.net-cfa.com/redirections/vers\\_manuel\\_nce\\_chaptablereg.asp](http://www.net-cfa.com/redirections/vers_manuel_nce_chaptablereg.asp)

- Pour obtenir **le cahier des charges** du fichier TableReg.yma, voir le site internet :

[http://www.net-cfa.com/redirections/vers\\_cdc\\_tablereg.asp](http://www.net-cfa.com/redirections/vers_cdc_tablereg.asp)

- Si le portail Net CFA n'est pas encore ouvert à l'utilisation, pour obtenir un exemple de fichier TableReg.yma, contactez le Conseil Régional.

#### **Exemple de contenu d'un fichier RNE.dat v1**

```
0450000X|A|50025428|CAP21|24|70|700171|16|1|2|D|9|13|M|C|70|700171|283C|101|
0450000X|A|50025111|CAP22|24|39|390161|17|1|4||27|73|M|M|39|390391|504Z|0|
etc ...
```

#### **Exemple de contenu d'un fichier RNE.dat v3**

```
0450000X|A|50025428|CAP21|24|70|700171|16|1|2|D|9|13|M|C|70|700171|283C|101|12345678901234|
352125698745854126|1|DUPONT|KEVIN|10|dupont.kevin@laposte.net||0662001122|0145124578|
5 rue des roses|Bâtiment B||75008|PARIS|15|NBP PARIBAS|DUPONT KEVIN|25/04/1999|30004|
00150|00000123456|86|1|1234567894561235|1|DUPONT|JACQUES|jacquesd@yahoo.com||
0612457845|0165986532|55 bd magenta|Résidence les ulis||92260|ISSY LES MOULINEAUX|
12345698745632|0440000X|1450,00|02|123|01/09/2009|30/06/2010|1234567890|
30004001500000012345686|FR76|12345678911|440193|
etc ...
```

## Etape 3 : zippez et renommez les fichiers

### Zippez

Une fois générés les fichiers **newparam.dat** (entête du fichier newdata.dat) et **RNE.dat** (contient le tableau des jeunes), zippez-les en un seul fichier nommé :

**Effectif\_RNE\_CR\_AAAAMMJJ.zip**

Où RNE représente le numéro de RNE du CFA émetteur du fichier

Et AAAAMMJJ représente la date inversée du jour de la génération.

**Expérimental, réservé aux progiciels de gestion YMAG** : ajoutez aussi dans cette archive Zip le fichier **RNE\_dyn.dat**

### Renommez

... puis, renommez le fichier **Effectif\_RNE\_CR\_AAAAMMJJ.zip** en :

**Effectif\_RNE\_CR\_AAAAMMJJ.yma**

## Etape 4 : envoyez votre fichier à la région

Envoyez votre fichier **Effectif\_RNE\_CR\_AAAAMMJJ.yma** à la région via le portail Net CFA.

Pour plus d'aide sur le portail Net CFA, consultez le site internet à l'adresse :

[http://www.net-cfa.com/download/manuels/ncr/nce\\_intro.htm](http://www.net-cfa.com/download/manuels/ncr/nce_intro.htm)

### Remarques concernant la confidentialité des données échangées :

*Les informations nominatives contenues dans le fichier que vous avez généré sont transmises via le portail Net CFA qui utilise le protocole sécurisé SSL (https) pour préserver la confidentialité des échanges.*

*Les informations transmises sont destinées aux besoins d'instruction du Conseil Régional (statistiques sur les Effectifs, suivi des jeunes décrocheurs etc...). Les informations concernant les RIB des apprenants ne sont pas exploitées et sont prévues pour d'éventuels besoins futurs de certains Conseils Régionaux (paiement direct des aides au 1er équipement..).*

*Les données seront automatiquement anonymisées après 12 mois (suppression des noms, prénoms, coordonnées postales, emails et téléphones de la base régionale).*

*Conformément à la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données transmises. Vous pouvez exercer ce droit en contactant le Service Apprentissage du Conseil Régional.*

*Les informations enregistrées sont stockées dans la base Win CR Apprentissage du Conseil Régional. Elles sont destinées à l'instruction de votre dossier et aux traitements statistiques et ne sauraient être communiquées, vendues ou louées à des tiers.*